

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Pouvoir adjudicateur :

Centre Hospitalier de Béziers

2 rue Valentin Haüy
BP 740
34525 BEZIERS

Libellé de la consultation* : **Travaux pour l'aménagement du centre de la douleur au bâtiment N**
(objet du marché) « **SITE DE PERREAL** »

N° de la consultation* 2019-30

Date de mise en ligne : 20 décembre 2019

* (à rappeler dans votre offre)

Personne chargée du dossier :

M : Stéphane VERK

☎ 04 67 35 70 14 - ✉ stephane.verk@ch-beziers.fr

Cahier des charges :

joint à cette publicité

Pièces à fournir pour la remise des offres :

- Devis détaillé
- Disponibilité pour réalisation
- Fiches techniques produits
- **RIB**

Critères de choix :

- Prix : 40 %-----
- Valeur technique: 60 %-----

Date limite de remise des offres

23 janvier 2020 (avant 12h00)

Adresse d'envoi des propositions

CENTRE HOSPITALIER
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
A l'attention de Stéphane VERK – Opération de travaux N° 02019-30
2 Rue Valentin Haüy – B.P. 740
34525 BEZIERS Cedex

CCTP

TRAVAUX POUR
L'AMENAGEMENT
DU CENTRE DE LA DOULEUR
AU RDC DU BATIMENT N



Stephane VERK

17/12/2019

SOMMAIRE

I – PRESENTATION GENERALE DU PROJET

II – DESCRIPTION GENERALE

III – PROGRAMMES TECHNIQUES

I - PRESENTATION GENERALE DU PROJET

La présente consultation de travaux a pour objet « le réaménagement de pièces au RDC du bâtiment N» au Centre Hospitalier du Site Perréal.

Tous les travaux bâtiment doivent être conformes à la réglementation en vigueur et suivant les règles de sécurité. Ils permettront l'aménagement de 5 locaux pour la création du centre de la douleur, ainsi que la création du sanitaire PMR, tous les travaux se situent au « RDC » du bâtiment du Centre Hospitalier de Béziers.

LOT	DESIGNATION
LOT 2	Démolitions
LOT 3	Cloisons / Faux-plafonds
LOT 4	Chauffage / Ventilation / Climatisation/ Plomberie
LOT 5	Courant Fort / Courant Faible / Téléphonie / informatique
LOT 6	Menuiseries
LOT 8	Peinture
LOT 9	Sol souple

LA VISITE DES LIEUX EST OBLIGATOIRE

PRENDRE RENDEZ-VOUS AUPRES DE :

STEPHANE VERK

☎ 04 67 35 70 14

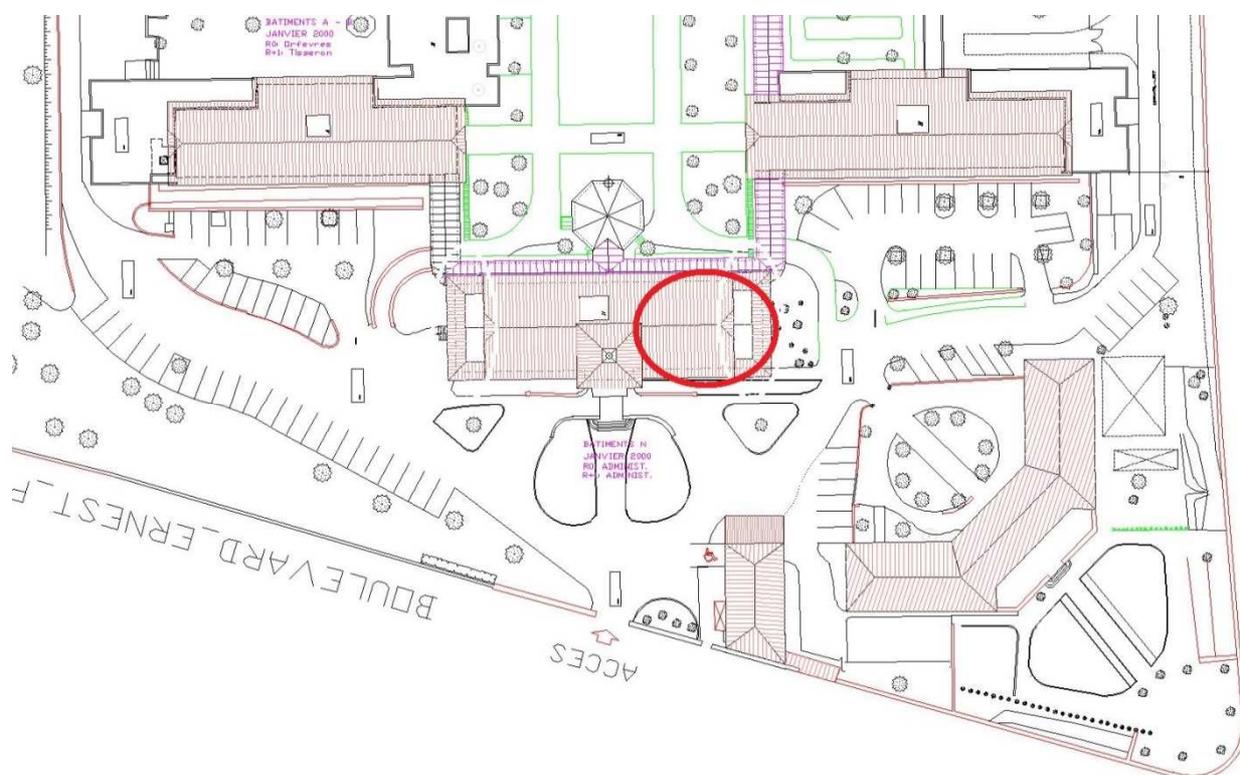
stephane.verk@ch-beziers.fr

II – DESCRIPTION GENERALE DU PROJET

Les locaux se situent sur un bâtiment R+1 du Centre Hospitalier de Béziers. Sur ce bâtiment se trouve les bureaux administratifs.

➔ ETAT DES LIEUX

Les travaux devront se faire en co-activité, le centre hospitalier ne pouvant pas stopper l'activité.



ATTESTATION DE VISITE SUR SITE :

Je soussigné,, représentant la Sté,
atteste m'être rendu ce pour prendre connaissance des lieux
afin de répondre à la consultation concernant **les travaux pour l'aménagement du
centre de la douleur au rdc du bâtiment N sur le site de Perréal**, afin de répondre
à l'appel public à la concurrence.

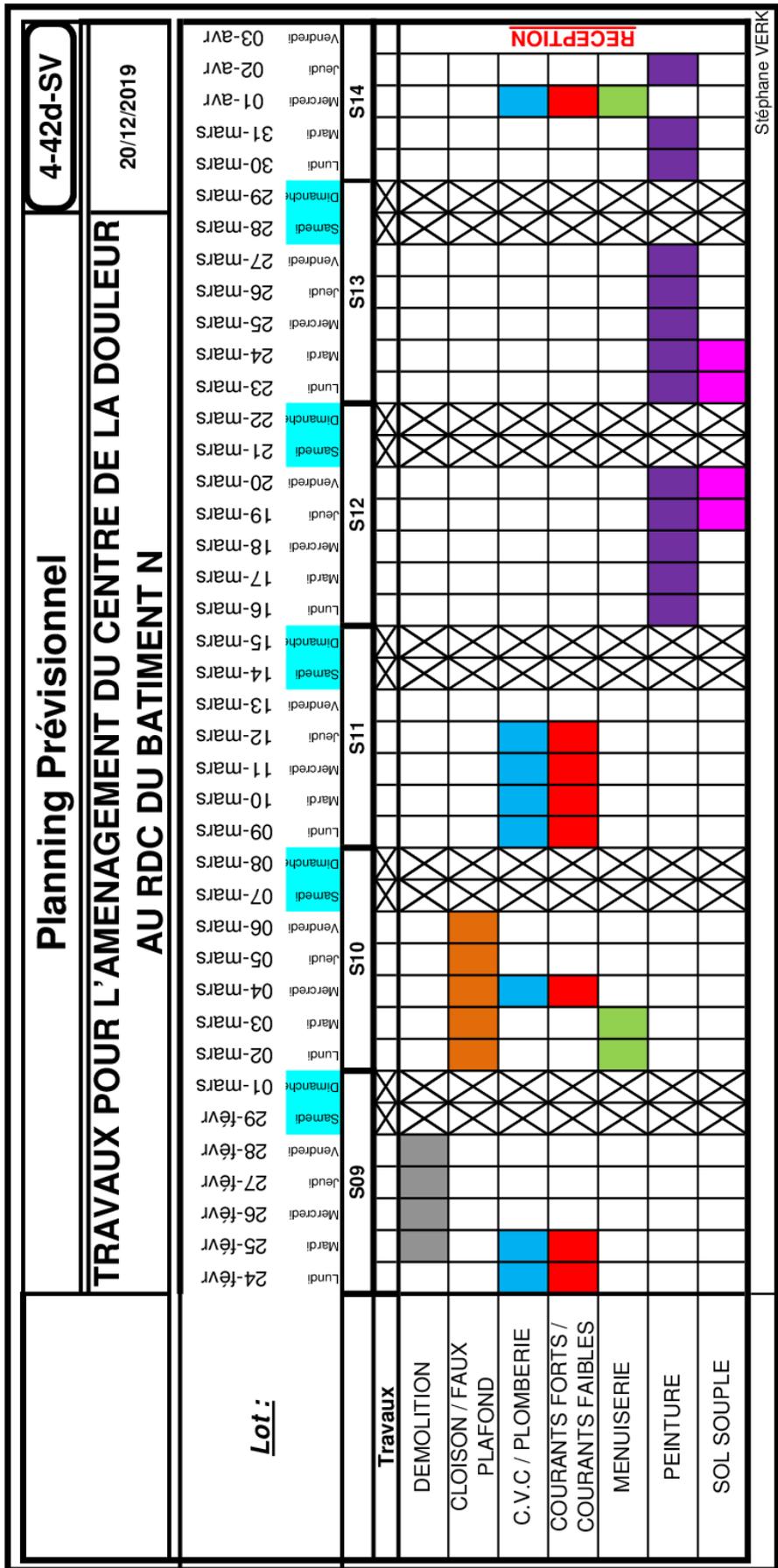
Signature du Soumissionnaire

Fait à Béziers, le
Signature du Centre Hospitalier de Béziers

Stéphane VERK
Chargé d'affaire

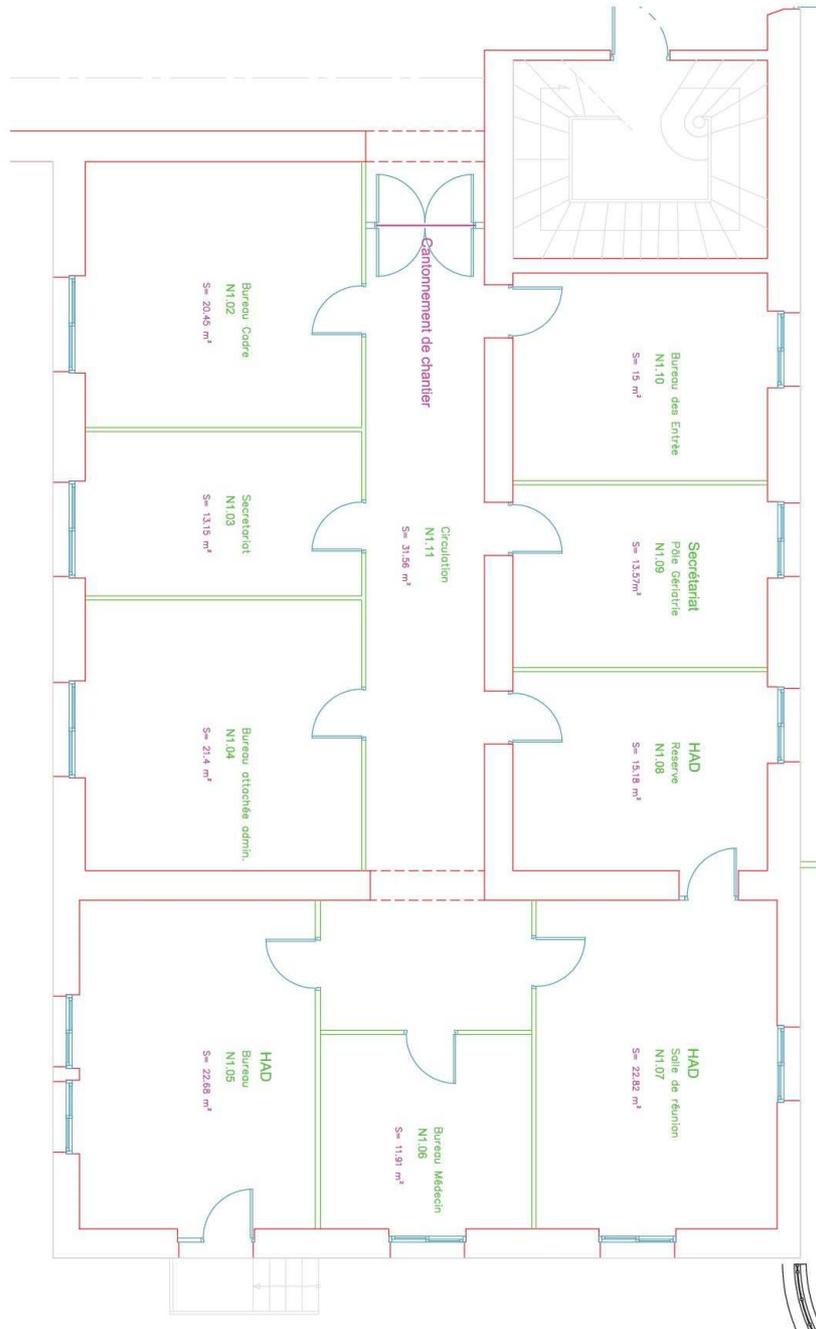
PLANNING PREVISIONNEL

Début du chantier : Fin Février 2020 – Durée : 6 semaines



INSTALLATION DE CHANTIER

Une délimitation de chantier réalisée en polyane étanche de toute hauteur, y compris l'accès, sera réalisée par le LOT 2.



HYGIENE ET SECURITE

Les entreprises seront tenues de prendre à leur charge toutes les mesures de sécurité et d'hygiène nécessaires au respect des textes réglementaires.

☒ RESPECT D'HYGIENE

- ✓ Fermer l'espace occupé par le chantier
- ✓ Maintenir constamment le chantier et les circuits d'évacuation des gravats en état convenable de propreté.
- ✓ Eviter toutes les nuisances (bruits, poussières, etc....)

☒ RESPECT DES CONSIGNES DE SECURITE

- Sécurité Incendie :

- ✓ **Pour tout point chaud, un permis de feu doit être retiré auprès du service Sécurité sur le site de PERREAL, ainsi que pour toute intervention sur les organes de mise en sécurité et de protection.**

☒ RESPECT DES CONSIGNES PARTICULIERES DU CHANTIER

- ✓ Toutes interventions sur les réseaux devront être d'un commun accord, programmées avec un responsable de la Direction des Services Techniques du Centre Hospitalier.
- ✓ L'amplitude horaire sera définie pour chaque opération ainsi que les accès, stationnement, etc....

III – PROGRAMME TECHNIQUE DETAILLE

Commun à tous les lots

→ ETENDUE DES PRESTATIONS

Les travaux seront réalisés sur des ouvrages existants. Toutes les précautions seront prises pour ne causer aucun dégât à ces ouvrages et aux ouvrages mitoyens en activité durant les travaux.

L'activité du Centre Hospitalier de Béziers devra se poursuivre sans gêne pour ses utilisateurs. L'entrepreneur aura à charge de programmer avec la Direction des Services Techniques toutes interruptions et/ou coupures sur les réseaux (eau, électricité, fluides, etc....)

Une éventuelle incompatibilité due aux bruits, aux poussières, etc...., peut amener la Direction des Services Techniques à interrompre l'activité momentanée du chantier sans préjudice financier pour l'entreprise. Certaines opérations seront à réaliser le samedi.

→ Seront prévus et chiffrés dans l'offre :

- ✓ **Toutes les mesures nécessaires à la sécurité collective, conformément aux recommandations de la commission de sécurité de la chambre syndicale nationale.**
- ✓ Toutes les prestations de montage et frais afférents aux matériaux et matériels, etc....
- ✓ Enlèvement des déchets et nettoyages par aspiration
- ✓ Protection des ouvrages existants pendant la durée des travaux
- ✓ L'entrepreneur devra procéder aux divers essais nécessaires permettant d'apprécier la bonne exécution de ses travaux, ainsi que les coûts BET, contrôles, etc....
- ✓ L'entreprise devra transmettre à la fin du chantier toutes les pièces afférentes au chantier, plans, calculs, mise à jour des schémas électriques, procès-verbaux au feu, avis techniques des produits, etc.... D.O.E., 1 supports papier + 1 support informatique (**Fichiers AUTOCAD 2009**).

Le fond de plan sera fourni par la Direction des Services Techniques.

✓ **Plans et notices :**

L'entreprise remettra préalablement à la réception :

- ✓ les plans de récolement de l'installation
- ✓ les notices techniques des appareils

→ **Obligations de l'entrepreneur :**

Les travaux comprennent tous ceux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages, au bon fonctionnement suivant les cahiers règlements, DTU, normes, sécurité incendie, etc..... y compris calculs, plans, croquis, essais, etc.... à la charge de chacun des lots.

Les travaux nécessaires pour la levée des réserves de réception, si nécessaire.

Les contraintes d'accès au site, les contraintes horaires pour travaux bruyants, l'hygiène environnementale, les plages horaires pour l'approvisionnement des matériaux, confidentialité, etc.... doivent être respectés.

→ **Connaissance du projet :**

Il est précisé aux entrepreneurs que pour tous renseignements concernant les dispositions prévues pour les autres corps d'état, qui peuvent interférer ou avoir des incidences pour leur propre lot, ils sont tenus de se référer aux devis descriptifs, plans ou toutes pièces de dossier du ou des lots correspondants.

Par le seul fait de soumissionner, chaque entrepreneur reconnaît avoir examiné avec soin toutes les pièces du dossier et avoir signalé aux Maîtres d'œuvre les imprécisions, omissions ou contradictions qu'il aurait pu relever et que toutes solutions y ont été apportées, ou qu'il a personnellement envisagé et pris à son compte toutes mesures propres à y remédier.

De ce fait, aucune omission ou insuffisance de précision, défaut de prévisions de la part de l'entrepreneur, faute de compléments d'études ou tous autres motifs ne sauraient être invoqués par lui, après remise des offres comme en cours d'exécution, pour le soustraire ou tenter de réduire l'importance de ses obligations.

De même, aucun entrepreneur ne pourrait non plus réclamer de supplément en s'appuyant sur ce que des désignations mentionnées sur les plans et devis pourraient présenter d'inexact, d'incomplet ou de contradictoire, ou sur des omissions évidentes qui pourraient se révéler, mais également non dénoncées avant la remise des offres.

Par ailleurs, il est fait rappel du prix global et forfaitaire des prestations à réaliser.

→ **Réserve:**

Si des réserves sont émises par l'entreprise sur le dossier de consultation, celles-ci devront être formulées par écrit sous forme d'une note annexée à son Acte d'Engagement, éventuellement chiffrées, en complément de son bordereau de prix.

Après la signature du marché, aucune réserve ne sera recevable de la part de l'entreprise.

NOTA : - Tous les travaux de rebouchage après passage de réseaux, y compris respect des règles C.F., réalisés par un lot, sont à la charge du lot concerné

→ **Obligations du Maître d'Ouvrage :**

Mise à disposition aux entreprises pendant la durée des travaux :

- ✓ 1 sanitaire à proximité
- ✓ L'eau EU / EV
- ✓ L'électricité
- ✓ Description sommaire des ouvrages + plans D.S.T (en DWG sur demande).

LOT 2 - DEMOLITIONS

⇒ CONSISTANCE DES TRAVAUX

- ✓ **Installation et cantonnement du chantier jusqu'à la fin des travaux (polyane vertical + tapis sol ou draps maintenus humide et remplacés journalierement.)**

Outre les prescriptions réglementaires ou techniques, tous les travaux seront exécutés pour satisfaire aux DTU et normes en vigueur.

Les travaux du présent lot ont pour objet :

- ✓ La dépose comprend toute la démolition et l'évacuation à la décharge de tous les plafonds, cloisons, murs, sols les parties et accessoires non conservés, y compris la protection contre les chocs des parties et accessoires réutilisés. Le rebouchage après la dépose : avec une finition enduit soigné pour mise en peinture de parois verticales, reprises rainures au niveau des chapes ou dalles pour le sol souple.
- ✓ Démolition mur en agglos pleins, sur toute la hauteur. (suivant plan)
- ✓ Dépose des faux-plafonds en dalle 60*60. Et évacuation en déchetterie contrôlée.
- ✓ Dépose de faïences.
- ✓ L'entreprise devra dans un premier temps faire étudier par un bureau d'étude que la démolition des murs soit réalisable sans renforcement et soumettra à validation du bureau de contrôle mission pour le chantier en question.

⇒ LOCALISATION :

- ✓ N.1.02 : R.A.S.
 - ✓ N.1.03 : R.A.S.
 - ✓ N.1.04 : R.A.S.
 - ✓ N.1.05 : Réalisation d'une ouverture (1.00*2.10m), et mise en place d'un cadre de porte.
 - ✓ N.1.06 : Démolition cloisons et portes + cadres, compris évacuation. (S : 15m²)
Dépose et évacuation faux plafond en dalle 60*60 (dalle et ossature) (S : 12m²)
Dépose et évacuation des sols pvc et plinthe. (S : 20m²)
 - ✓ N.1.07 : R.A.S.
 - ✓ N.1.08 : R.A.S.
 - ✓ N.1.09 : Démolition et évacuation placard bois. Dimension : 4.29*3.00m, profondeur 0.60m
Réalisation d'une ouverture (1.00*2.10m), et mise en place d'un cadre de porte.
Boucher rainure au sol (au niveau des anciennes cloisons) (1ml)
 - ✓ N.1.10 : R.A.S.
 - ✓ N.1.11 : Dépose et évacuation faux plafond en dalle 60*60 (dalle et ossature) (S : 8m²)
- ➡ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels que indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.

LOT 3 – CLOISONS / FAUX PLAFONDS

⇒ CONSISTANCE DES TRAVAUX

- ✓ Les travaux du présent lot ont pour objet la fourniture et la pose de toutes les cloisons, faux-plafond, soffites, etc...
- ✓ Toutes les cloisons règneront de plancher à plancher jusqu'en sous-face de dalles ou de retombées de poutres de façon à limiter les ponts phoniques entre locaux. Epaisseur à déterminer en fonction des règles D.T.U., hauteur, acoustique, l'isolation acoustique entre locaux est très importante, sécurité incendie suivant l'affectation des locaux.
- ✓ La finition sera soignée pour mise en peinture directe.
- ✓ Pose des cadres de portes ou châssis fixes (fourniture faite par le lot 6 : menuiserie)

⇒ LOCALISATION :

- ✓ N.1.02 : R.A.S.
 - ✓ N.1.03 : R.A.S.
 - ✓ N.1.04 : R.A.S.
 - ✓ N.1.05 : Remplacement de la totalité des dalles de faux-plafond. Par des dalles du type Plafond acoustique laine de roche Alizé blanc épaisseur 40mm 600x600mm R=1,14 m².k/w ou équivalent. (S : 23m²)
Réalisation d'une cloison en lieu et place de l'ancienne porte (S : 2m²)
 - ✓ N.1.06 : Réalisation d'un faux plafond en dalle 600*600 du type Plafond acoustique laine de roche Alizé blanc épaisseur 40mm 600x600mm R=1,14 m².k/w ou équivalent. (S : 8m²)
Réalisation d'une cloison en 100, avec mise en place d'un cadre de porte, et de renforts dans la cloison pour fixation labo PMR. (S :15m²)
 - ✓ N.1.07 : Remplacement de la totalité des dalles de faux-plafond. Par des dalles du type Plafond acoustique laine de roche Alizé blanc épaisseur 40mm 600x600mm R=1,14 m².k/w ou équivalent. (S : 23m²)
 - ✓ N.1.08 : Réalisation d'un placard technique CF2h, en plaque de plaque de plâtre. Compris mise en place d'un cadre bois (fourni par le lot menuiserie). Dimension 1.60*0.30m, hauteur 3.00m
 - ✓ N.1.09 : R.A.S.
 - ✓ N.1.10 : R.A.S.
 - ✓ N.1.11 : Réalisation d'un faux plafond en dalle 600*600 du type Plafond acoustique laine de roche Alizé blanc épaisseur 40mm 600x600mm R=1,14 m².k/w ou équivalent. (S : 13m²)
Réalisation d'une cloison (S : 11m²) pour création du local N.1.11Bis, compris mise en place de 2 cadres bois (porte + accès technique)
- ➡ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels que indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.

LOT 4 – C.V.C et PLOMBERIE

⇒ CONSISTANCE DES TRAVAUX :

- ✓ Déposer et supprimer toutes les installations existantes non réutilisées, enlèvement et suppression des bras morts.
- ✓ Dépose et évacuation des éviers inox.
- ✓ Tous les matériaux et fournitures mis en œuvre seront d'une qualité garantie et absolument conformes aux dispositions réglementaires en vigueur.
- ✓ Les études et plans d'exécutions et les documents justificatifs.
- ✓ Toutes les matières consommables nécessaires à la mise en œuvre des fournitures à l'exception de l'eau et de l'électricité.
- ✓ Les modifications pour mise en conformité avec les conditions imposées par les normes et règlement en vigueur.
- ✓ Les réglages, essais et mise au point des installations.
- ✓ Les travaux nécessaires pour la levée des réserves de réception.
- ✓ Les percements et les calfeutrements avec des matériaux compatibles avec ceux des parois.
- ✓ Les grilles de soufflages ou de reprises
- ✓ L'ensemble des installations, équipements, matériel utilisé (clapet, registres, commandes, arrêt, asservissements, filtres accessibles et démontables, etc....) seront identiques aux installations existantes du Centre Hospitalier de Béziers.
- ✓ Le réseau aéraulique de soufflage devra être en acier galvaniser et calorifugé et modifié suivant la nouvelle configuration des locaux.
- ✓ L'entreprise s'assurera que les branchements respectent les préconisations du fabricant.
- ✓ Les raccords entre les isolants inclus dans le jeu et ceux déjà appliqués sur la tuyauterie de chantier devront être rendus étanches au moyen du ruban adhésif également inclus dans le jeu.
- ✓ La réalisation des présents travaux devra s'intégrer aux installations existantes et exécuter la globalité des travaux nécessaires au bon fonctionnement de ces installations, y compris clapets, asservissements, etc...
- ✓ La ventilation de l'ensemble des locaux, sera modifiée et adaptée conformément à la réglementation en vigueur suivant la destination des locaux.

- ✓ GTB

Le souhait du maître d'ouvrage est d'étendre le système TREND pour y relier les équipements du projet.

Les fonctionnalités de cette GTB seront :

- La gestion des alarmes techniques existantes
- La gestion des alarmes techniques nouvelles (CTA, des armoires électriques).
- La gestion énergétique : comptages eau, électricité, éclairage, calories chauffage et rafraîchissement
- La supervision des régulateurs de la CTA
- La supervision des régulateurs des terminaux à eau

PRINCIPE

- La gestion technique du bâtiment sera organisée autour du système de supervision TREND existant, avec bus de type ouvert à différents réseaux de terrain via des routeurs.
- Ces réseaux de terrain sont raccordés sur des modules d'acquisition de données ou sur des modules de commandes.
- Les régulations de chauffage seront indépendantes, autonomes et communicantes vis à vis de l'installation de GTB qui disposera des fonctionnalités décrites au chapitre suivant ; en particulier en cas de panne de la GTB les équipements de régulation, de part leur indépendance et leur autonomie, resteront opérationnels sur la base de la dernière programmation qu'ils auront enregistré.

- La GTB sera équipée des matériels et logiciels nécessaires pour permettre sa connexion à distance, via le réseau téléphonique, à un ordinateur déporté afin d'apporter les télé-services nécessaires à la bonne exploitation du système.
- Pour une exploitation conviviale, le logiciel devra permettre de changer très simplement et à tout moment, les numéros et dénominations des locaux.

Réseaux de terrain

Les réseaux de terrain seront obligatoirement standards et ouverts à tout constructeur pour offrir le plus large choix de matériels compatibles et assurer la pérennité et la maintenance du système.

Réseau haut débit

Le réseau haut débit sera du type ETHERNET 10 base T. Sur ce réseau seront raccordés :

- Le poste de supervision
- Les routeurs de communication permettant l'interfaçage bus de terrain :
- BatiBUS <-> ETHERNET
- Konnex <-> ETHERNET
- Lonwork <-> ETHERNET

FONCTIONNALITES

Dialogue opérateur

- L'écran permanent représentera le plan masse de l'hôpital. L'accès à chaque local sera réalisé en cliquant sur l'étage ou la zone voulue et en faisant apparaître ainsi le plan détaillé. Dans chaque zone seront implantées les icônes représentant les fonctions gérées par le système (gestion d'une zone de chauffage, alarme technique...).
- Les équipements techniques seront représentés sous forme de synoptiques.
- Les synoptiques et les icônes seront animés en dynamique pour rendre compte très visuellement de l'état de l'installation.
- L'ensemble du dialogue sera très convivial du fait de l'usage exclusif de la souris et de l'ouverture de fenêtres selon les règles de dialogue Windows.
- Les icônes seront repérées par un libellé en clair et mentionneront la principale information relative à la fonction gérée : par exemple régime en cours et température pour une zone de chauffage. Il suffira de cliquer avec la souris sur l'icône voulue pour accéder aux informations détaillées (températures, modes de fonctionnement, compteurs, historiques...) et aux commandes (modification des consignes et des programmes, acquittement d'alarme...) concernant cette fonction.

Archivage

- Le système conservera sur disque dur tous les événements et les valeurs enregistrées en exploitation.
- Toutes les données relatives à une fonction seront archivées sous son historique, zone par zone.
- Celui-ci enregistrera les changements d'état et de consigne, les mesures de température, les apparitions et disparitions d'alarmes, les commandes locales...
- La durée d'archivage sera d'au moins un an pour les compteurs et sous compteurs.
- Un système de purge automatique devra être prévu.
- Toutes les données peuvent être visualisées sur des périodes journalières, hebdomadaires, mensuelles ou annuelles.
- Les mesures de température, d'énergie... seront restituées sous forme de courbes.
- Les compteurs seront restitués sous forme de courbes et d'histogrammes.
- Les événements seront traités sous forme de tableaux.
- Le système constituera des fichiers historiques quotidien qui pourront être configurés selon les souhaits de l'exploitant et recevoir les mesures réalisées par le système. Toutes les données pourront être archivées dans des fichiers de suivi par pas réglable de 10 minutes à 1 heure avec une capacité de stockage pouvant atteindre 15 mois.
- Chaque fichier pourra recevoir les données relatives aux éléments principaux d'un suivi énergétique : consommations, puissances, températures intérieure et extérieure, degré jours, ...
- Ces fichiers pourront être récupérés et traités directement sous EXCEL sur un PC distant, afin d'établir les courbes, calculs et ratios nécessaires à la réalisation d'un télésuivi énergétique.

Bilan énergétique – Tableau de bord

- Le système disposera d'une fonction de bilan portant sur tous les comptages et sous comptages gérés par la GTB.
- La fonction de bilan facilitera l'exploitation du bâtiment et assurera un suivi des consommations de chauffage, en proposant à l'exploitant un tableau de bord synthétique et facile d'accès.
- Elle permettra notamment de visualiser sous forme de tableaux, de courbes, d'histogrammes et de camemberts les principaux postes de consommations et de calculer les coûts énergétiques de ces postes.
- Ces différentes représentations permettent de comparer les poids relatif de chaque sous comptage par rapport à la globalité des consommations énergétiques.
- Concernant le chauffage et la climatisation, la fonction de bilan établira les principaux ratios de consommations en Euros et kWh en fonction des DJU et des m² et permettra ainsi de repérer d'éventuelles dérives.

Auto-Diagnostics

Auto-diagnostic des fonctions

- Toute fonction mise en œuvre dans le système disposera d'un auto-diagnostic permettant d'avertir en temps réel l'exploitant des anomalies cachées de l'installation, au-delà des alarmes techniques qui sont prévues.
- L'exploitant pourra définir facilement par le dialogue proposé dans la fonction les limites qui, si elles sont dépassées, vont déclencher l'alerte.

Auto-diagnostic énergie

Toutes les fonctions utilisées pour la maîtrise des dépenses d'énergie font l'objet d'un contrôle automatique qui permet à l'exploitant d'être averti dès que des dérives sont mesurées.

APPLICATIONS DE GESTION DE L'ENERGIE THERMIQUE

La GTB permettra les fonctionnalités suivantes :

- Gestion par groupe de locaux desservis par une même sous-station des plages horaires de chaque régime de chauffage (confort, réduit, hors-gel, arrêt). Programmation journalière et annuelle.

Les consignes de température seront abaissées en hiver hors période d'occupation et les terminaux seront arrêtés en été hors période d'occupation.

Les différents organes de chauffage tel que : pompes de circulations, sous-station, centrale de traitement d'air dialogueront sur les bus de communications avec le PC de la GTB afin d'assurer les fonctionnalités suivantes :

- Régulation de la température intérieure par zone avec contrôle de températures issues des différents régulateurs
- Programmation des consignes de température
- Comptage d'énergie consommée
- Comptage des temps de fonctionnement des pompes de circulation
- Archivage des données de température et de consommations permettant l'analyse énergétique du bâtiment par zone et permettant de contrôler l'atteinte des objectifs de confort.

Compteurs d'énergie

Le suivi des consommations de chauffage sera réalisé par les fonctions compteurs d'énergies incorporées sur les pompes fournies par le présent lot sur chaque départ depuis la sous-station.

Les compteurs d'énergie électriques seront à la charge du lot Courants Forts et Courants Faibles,

Pour chaque comptage ci-dessus, il sera prévu un stockage sur disque dur permettant d'élaborer des courbes de consommation et des tableaux de gestion.

Cas particulier des pompes doubles : Le système doit assurer automatiquement le basculement d'une pompe sur l'autre après dépassement d'un seuil de durée de fonctionnement (par exemple : 500 heures) ou en cas de défaut d'une pompe. Les durées de fonctionnement de chaque moteur de pompe seront enregistrées.

Centrales de Traitement d'Air

- Remontée des états de fonctionnement et des défauts
- Enregistrement des courbes de températures et des états
- Pilotage de la CTA en fonction des heures d'occupation des locaux
- Surveillance des pressostats durant les périodes de fonctionnement
- Surveillance des températures des flux d'air

Mesure de températures dans les locaux

- Afin d'analyser le comportement thermique du bâtiment, les valeurs de toutes les sondes de température seront remontées sur le GTB.

APPLICATIONS DE COMPTAGE

Comptages de temps de fonctionnement

Tout équipement électrique (pompe, moteur de ventilation...) raccordé à la GTB peut faire l'objet d'un décompte de temps de fonctionnement, avec déclenchement d'une alarme (aide à la maintenance préventive) ou d'un asservissement (inversion de pompes) lorsque le nombre voulu d'heures de fonctionnement est atteint.

Comptages d'énergie thermique

Le comptage d'énergie thermique concernera les circuits créés en chauffage et eau glacée.

Fonctions communes à tous les comptages :

Le système permettra :

- de calculer des cumuls de consommation sur une période donnée (jour / semaine / mois / année)
- d'établir des courbes (consommations cumulées, comparaisons entre les prévisions de consommation et la réalité, signalisation des dépassements de consommation...)
- d'élaborer des ratios de gestion (kWh/m²)
- d'élaborer automatiquement des fichiers de données qui peuvent être ensuite traités par un tableur de grande diffusion, type Excel ou techniquement équivalent.

APPLICATION ALARMES TECHNIQUES

Le poste de supervision de la GTB TREND étant au PC sécurité, les alarmes techniques seront visibles depuis ce PC sécurité.

Le système permettra :

- Signalisation à la supervision par icône clignotant avec différents états : alarme hors service, hors veille, en défaut, défaut pris en compte, entrée instable,
- Activation d'un signal sonore ou lumineux si nécessaire,
- Acquiescement manuel ou automatique,
- Programmation des mises hors veille à certaines périodes,
- Enregistrement horodaté des alarmes et des acquiescements,
- Retransmission vers SMS, e-mail, fax, imprimante déportée,...
- Journal de toutes les alarmes.

Alarme technique prévues : (voir tableau des points)

- les alarmes techniques déjà raccordées
- 1 alarme de synthèse par tableau électrique
- 1 alarme de synthèse par sous station
- 1 alarme par CTA et extracteur
- alarmes remontées par les régulateurs des ventilo-convecteurs

APPLICATION PILOTAGE ECLAIRAGE

Les circuits d'éclairage "permanents" seront pilotés par une fonction horloge annuelle sur la GTB.

MATERIEL DEPORTE

Les modules déportés seront compatibles avec les réseaux de communication mis en œuvre, ils seront équipés de diodes de signalisation d'état, de commutateurs de marche forcée, ils devront également pouvoir fonctionner en mode dégradé (absence de communication avec l'UC), ce fonctionnement sera paramétrable.

Les alimentations des modules seront réalisées par disjoncteur différentiel haute sensibilité spécifique.

Le présent lot devra également la mise en œuvre d'alimentations 12V, 24V, adaptées au matériel qu'il propose dans les différents tableaux électriques ainsi que tous les contacteurs et actionneurs nécessaires à la réalisation des applications ci-dessus décrites.

Le présent lot doit tous les matériels déportés suivants.

- Les Modules entrées/sorties TOR
- Les Modules entrées/sorties ANA
- Les Bus de communication et liaisons vers les actionneurs

EQUIPEMENTS POUR TERMINAUX

- Afin de remonter toutes les informations sur la GTB, chaque ventilo-convecteur sera équipé :
- d'un contrôleur type IQECO de chez TREND
 - d'une interface type IQ4NC de chez TREND
 - d'un Capteur de Température Ambiante Thermistance type TB / TS de chez TREND

EQUIPEMENTS POUR CTA

(Sans objet pour ce dossier)

PRESTATIONS

Le présent lot doit :

Etudes générales

- les études nécessaires à la définition des matériels et équipements, ainsi qu'à leur implantation et leur montage
- les études de câblage et de raccordement
- les adaptations aux matériels en place ou mis en œuvre dans le cadre du présent projet par les autres corps d'état

Programmation

- la mise à jour, la modification et l'extension de la programmation du logiciel, avec sa licence d'exploitation
- la configuration du système et son adaptation compris les modules d'extension nécessaires, avec réalisation des synoptiques requis
- les études d'automatismes,
- la mise à jour des vues d'écran conformément à l'extension du système

Câblage

Le câblage complet du système, ce qui comprend :

- la coordination avec les entrepreneurs concernés
- les interfaces, sans exclusions ni réserves
- le câblage, y compris toutes sujétions de cheminement et de raccordement.

Mise en service

- le test systématique, en présence du personnel utilisateur désigné par le Maître d'Ouvrage, de toutes les fonctions du système
- les essais de réception.

Documentation

- la fourniture du manuel d'utilisation
- la fourniture des schémas de câblage entre composants interchangeables sur le site
- la fourniture des notices techniques
- les supports informatiques des logiciels et des applications de sauvegarde.

GARANTIE

Le système devra être sous garantie pièces, main d'œuvre et déplacements, pour une période minimum de quinze mois (3 mois de rodage + 12 mois de fonctionnement) à compter de la date de sa réception ou de la date de prise de possession réelle et effective par le Maître d'Ouvrage.

Une mise à jour du logiciel durant 5 ans minimum sera incluse au marché, sous réserve de la souscription par le Maître d'Ouvrage d'un contrat de maintenance sur l'équipement de GTB auprès du constructeur (ou de l'entreprise, si elle a reçu l'agrément du constructeur) et de l'utilisation des méthodes de programmation de celui-ci. Le soumissionnaire joindra à son offre une proposition chiffrée de contrat de maintenance. Ce contrat prévoira en particulier la mise en place d'un logiciel de télédiagnostic permettant le dépannage du logiciel à distance via le réseau commuté, le test des programmes à distance, et si besoin est le téléchargement des modifications de programmes et données nécessaires.

PRESCRIPTION GENERALE DE FOURNITURE D'EXECUTION ET DE POSE

Toutes les fournitures seront neuves, de fabrication récente, de première qualité, exemptes de toute altération (oxydation ou autre), elles seront maintenues en état en cours de chantier jusqu'à réception.

L'entrepreneur restera responsable de ses installations jusqu'à la réception des travaux. Il lui incombe de protéger ses matériels jusqu'à cette date.

Tout matériel proposé par l'entreprise devra être soumis pour approbation du Maître d'œuvre.

Rapport d'équilibrage des installations

L'entreprise doit la fourniture d'un rapport d'équilibrage détaillé des installations hydrauliques et aérauliques, comprenant l'ensemble des réglages réalisés sur chaque organe d'équilibrage.

- HYPOTHESES ET BASES DE CALCUL

✓ **Données de base**

LIEU	BEZIERS (34)	
ZONE CLIMATIQUE	H 3	
TEMPERATURE EXTERIEURE ETE	TEMPERATURE SECHE	35°C BS
	TEMPERATURE HUMIDE	19°C BH
TEMPERATURE EAU GLACEE	8°C / 12°C	
TEMPERATURE EAU CHAUDE	80°C / 70°C	
TEMPERATURE AMBIANTE RECOMMANDEE	22°C (GARDIAN DE 3°C/H)	
TAUX DE RENOUVELLEMENT	3 V/H	

✓ **Niveaux sonores**

Ils seront conformes à la réglementation en vigueur.

Afin d'observer ces conditions, les ensembles motorisés seront équipés de dispositifs anti-vibratiles calculés en fonction des caractéristiques acoustiques données par le fabricant des centrales de traitement d'air, des extracteurs, des pompes, etc....

De plus, le traitement acoustique supplémentaire, éventuellement nécessaire, des parois internes des locaux techniques ainsi que celui des conduits de ventilation (pièges à son) seront réalisés au titre du présent lot.

Les niveaux de bruit brut (sans correction de durée de réverbération) transmis par les équipements devront rester inférieurs aux valeurs suivantes (au centre de la pièce).

- BUREAUX, SALLES D'ATTENTE 35 dB (A)

NOTA :

D'une manière générale, l'entreprise devra prévoir toutes sujétions afin de respecter le décret relatif aux règles propres à préserver la santé de l'homme et aux bruits de voisinage (décret du 18 Avril 1995). Les plots anti-vibratiles seront impérativement calculés et fournis par le fabricant du matériel pour lesquels ils sont prévus.

⇒ **LOCALISATION :**

- ✓ N.1.02 : Fourniture, pose et raccordement en VS jusqu'au chauffe-eau dans N.1.08, d'un lave mains à commande fémorale, du type Vogue ou équivalent.
Dimensions : 495(H) x 440(L) x 345(P)mm. Avec crédence.(compris tout équipements , clapet anti-retour.....)

- ✓ N.1.03 : R.A.S.

- ✓ N.1.04 : Fourniture, pose et raccordement en VS jusqu'au chauffe-eau dans N.1.08, d'un lave mains à commande fémorale, du type Vogue ou équivalent.
Dimensions : 495(H) x 440(L) x 345(P)mm. Avec crédence.(compris tout équipements , clapet anti-retour.....))

- ✓ N.1.05 : R.A.S.

- ✓ N.1.06 : Fourniture, pose et raccordement d'un wc suspendu, compris carottage
Fourniture, pose et raccordement d'une vasque pmr compris robinetterie pmr
Fourniture, pose et raccordement d'une bouche de VMC dans faux plafond 600*600
Fourniture et d'un barre d'appuis pmr.
Dépose de l'unité intérieure du VRV, compris thermostat, réseaux, goulotte et mise à jour GTC. (Les réseaux sont déjà déconnectés du circuit froid)

- ✓ N.1.07 : R.A.S.

- ✓ N.1.08 : Modification de la position et remplacement du chauffe-eau, par un de 50L (l'ensemble des laves mains et lavabos du chantier seront raccordés dessus) Mise en place d'une nourrice avec vannes pour chaque circuit. Le réseau d'ECS sera calorifuge et réalisé en PER comme l'existant.

- ✓ N.1.09 : Fourniture, pose et raccordement en VS jusqu'au chauffe-eau dans N.1.08, d'un lave mains à commande fémorale, du type Vogue ou équivalent.
Dimensions : 495(H) x 440(L) x 345(P)mm. Avec crédence.(compris tout équipements , clapet anti-retour.....)

- ✓ N.1.10 : Fourniture, pose et raccordement en VS jusqu'au chauffe-eau dans N.1.08, d'un lave mains à commande fémorale, du type Vogue ou équivalent.
Dimensions : 495(H) x 440(L) x 345(P)mm. Avec crédence.(compris tout équipements , clapet anti-retour.....)

- ✓ N.1.11 : Dans le nouveau local N.1.11Bis :

Fourniture d'une PAC de 5KW, AIR-AIR, l'unité intérieure sera Mono-split Mural Inverter et l'unité extérieure sera positionnée à côté du VRV déjà existant compris tous les équipements nécessaires à son installation et son bon fonctionnement.
Raccordement sur GTC, compris automate, programmation, mise à jour DOE
La PAC sera du type Mono-split Mural Inverter Gamme MEGA Monophasé de chez LG ou équivalent avec les caractéristiques suivantes:

- Couleur : Blanche
- Fonctionnement : Réversible Inverter
- Type machine : Monosplit Mural
- Nombre de Pièces : 1
- Compresseur : Rotatif
- Superficie conseillé (m²) : 40 a 50 M²
- Classe énergétique Froid : A
- Classe énergétique Chaud : A
- Garanties pièces : au moins 3 Ans
- Garanties compresseur : au moins 5 Ans
- Programmation Hebdomadaire : NON
- Alimentation Electrique (V) : Monophasé 220 Volt
- Détecteur de présence : Non
- Télécommande: Infrarouge (incluse)
- Wifi : Non compatible
- Réfrigérant / PRP : R410A / 2088
- Blocage Chaud Seul : Non disponible
- Puissance a - 7°C : 2,66 Kw
- Puissance Nominale Chaud (Kw) : 3.2 Kw
- Puissance Nominale Froid (Kw) : 2.5 Kw

- ➡ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels que indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueurs.

LOT 5

COURANTS FORTS / COURANTS FAIBLES

TELEPHONE / INFORMATIQUE

↳ **CONSISTANCE DES TRAVAUX :**

- ✓ L'entreprise a, à sa charge, la mise en sécurité, et éclairage du chantier et la protection des réseaux pour permettre l'intervention des autres corps d'état.
 - ✓ Modification (allumage, prise de courant, téléphone, informatique) suivant nouvelle configuration des locaux).
 - ✓ Mise en conformité des installations, suivant les prescriptions des DTU, réglementation en vigueur, décrets et normes C 15 100, etc....
 - ✓ Tous les percements sont à la charge du présent lot ainsi que le rebouchage après passage (ou dépose) des réseaux.
 - ✓ Les travaux du présent lot ont pour objet :
 - Courant Fort secteur,
 - Courant Faible :
 - téléphonie
 - informatique
 - détection incendie
 - ✓ L'entreprise aura à sa charge toutes les études, contrôles et tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages et au bon fonctionnement en tenant compte des besoins liés aux équipements spécifiques qui doivent être installés.
 - ✓ Les principales indications concernant les marques et références de matériels pour fixer un niveau des prestations sont :
 - ✓ Appareillage Mozaic plexo
 - ✓ Boîte d'encastrement Legrand Verbox
 - ✓ Disjoncteurs Merlin Gérin
 - ✓ L'entreprise se rapprochera des Services Techniques afin d'harmoniser le matériel et accessoires avec l'existant du C.H.B.
- 1 poste de travail se compose :**
- ✓ 4 PC
 - ✓ 1 Prise informatique
 - ✓ 1 Prise téléphone (RJ45) avec raccordement au niveau du répartiteur.

⇒ LOCALISATION :

- ✓ N.1.02 : Déplacement du poste de travail en fonction de la nouvelle position du bureau.
Fourniture, pose et raccordement de 3 *3PC hauteur 1.10m sur goulotte (postes de soins) avec ajout d'un nouveau départ dans l'armoire « TD ». (Qté : 3 postes de soins)
Dépose de tous les équipements non réutilisés jusqu'aux sous répartiteurs (CFA et CFO)

- ✓ N.1.03 : R.A.S.

- ✓ N.1.04 : Déplacement du poste de travail en fonction de la nouvelle position du bureau.
(réseaux à faire sous goulotte)
Dépose de tous les équipements non réutilisés jusqu'aux sous répartiteurs (CFA et CFO)

- ✓ N.1.05 : Déplacement interrupteur, PC, RJ45 et poste imprimante PURE (PC+RJ45),
en fonction de la nouvelle porte d'entrée. (réseaux à faire sous goulotte)
Dépose de tous les équipements non réutilisés jusqu'aux sous répartiteurs (CFA et CFO)

- ✓ N.1.06 : Mise en sécurité de la pièce avant démolition.
Déplacement de la tête incendie et l'I.A. + modification de la programmation (Qté : 1)
Mise en place et raccordement d'une commande pour l'éclairage dans cloison en plaque de plâtre. (Qté : 1)
L'éclairage existant sera réutilisé pour conserver l'uniformité du service, mais les tubes fluo seront remplacés par la société. (Qté : 2)
Mise en place d'un flash, (PMR) asservi à la détection incendie (Qté : 1)
Supprimer alimentation Unité intérieure VRV. (Voir avec CVC avant déconnection)
Dépose de tous les équipements non réutilisés jusqu'aux sous répartiteurs (CFA et CFO)

- ✓ N.1.07 : R.A.S.

- ✓ N.1.08 : Modification de la position de l'alimentation du chauffe-eau (voir avec CVC).
Supprimer 5PC.
Dépose de tous les équipements non réutilisés jusqu'aux sous répartiteurs (CFA et CFO)

- ✓ N.1.09 : Déplacement du poste de travail en fonction de la nouvelle position du bureau.
Fourniture, pose et raccordement de 3PC hauteur 1.10m sur goulotte (postes de soins)
Dépose de tous les équipements non réutilisés jusqu'aux sous répartiteurs (CFA et CFO)
Dépose du sous répartiteur informatique

- ✓ N.1.10 : Déplacement du poste de travail en fonction de la nouvelle position du bureau.
Fourniture, pose et raccordement de 3PC hauteur 1.10m sur goulotte (postes de soins)
Dépose de tous les équipements non réutilisés jusqu'aux sous répartiteurs (CFA et CFO)

- ✓ N.1.11 : Fourniture et pose d'une PC.
Mise en attente d'une alimentation électrique pour climatiseur : (N.1.11Bis)
Fourniture d'une PAC de 5KW, AIR-AIR. La PAC sera du type Mono-split Mural Inverter
Gamme MEGA Monophasé de chez LG ou équivalent avec les caractéristiques suivantes:

- Couleur : Blanche
- Fonctionnement : Réversible Inverter
- Type machine : Monosplit Mural
- Nombre de Pièces : 1
- Compresseur : Rotatif
- Superficie conseillé (m²) : 40 a 50 M²
- Classe énergétique Froid : A
- Classe énergétique Chaud : A
- Garanties pièces : au moins 3 Ans
- Garanties compresseur : au moins 5 Ans
- Programmation Hebdomadaire : NON
- Alimentation Electrique (V) : Monophasé 220 Volt
- Détecteur de présence : Non
- Télécommande: Infrarouge (incluse)
- Wifi : Non compatible
- Réfrigérant / PRP : R410A / 2088
- Blocage Chaud Seul : Non disponible
- Puissance a - 7°C : 2,66 Kw
- Puissance Nominale Chaud (Kw) : 3.2 Kw
- Puissance Nominale Froid (Kw) : 2.5 Kw

- ➡ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels que indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.

Réseau concerné	Tableau / Gaine concernée	Lieu
Secteur EDF	TDN-RdG	Local N.1.08
Téléphone	Gaine technique téléphone	Circulation N.1.11
Informatique	S.R.I.	Local N.1.11Bis

- **Commentaires :**
 - Tous les câblages des armoires : connexions sur bornier + repérages + remise à jour des schémas manuscrite obligatoire.
 - Les câbles informatiques seront repérés avec le numéro du local de l'autre extrémité du câble
 - L'ensemble des câblages **TD → Boîte de dérivation** sont à retirer si non utilisé. Ainsi que les lignes informatiques et téléphoniques non réutilisés.
 - Aucun câble ne sera laissé en attente en faux plafond.

Fiche type

Câblages courants forts / courants faibles

Dernière modification le : 03/01/2017 DB

3 pages

Tous les travaux seront réalisés conformément aux règlements de sécurité et des normes en vigueur.

- Ils seront vérifiés par le passage de l'organisme de contrôle agréé. Les observations émises seront envoyées au prestataire avant la fin de la garantie.
- Les travaux ne pourront se dérouler que sur rendez-vous avec les services concernés et en fonction de l'activité de ces derniers
- Il sera effectué une réception des travaux
- Un PV de réception des travaux sera réalisé où seront annotées les toutes réserves qui devront être levées avant le paiement de la facture.

Types de matériels à poser et consignes à respecter :

- **Pose de prises de courant 2P+T :**
Boîte et support: Legrand Mosaïc
- **Pose de prises RJ45 à l'usage de l'informatique et du téléphone:**
 - Coté utilisation 45x45 catégorie 6 de type Pouyet-3M câblées en B.
 - Coté sous répartiteur, la prise à installer sera de type Pouyet-3M catégorie 6 câblées en B.Il sera fourni et posé un support + un bandeau RJ45 19" dans la gaine technique téléphone, si cet équipement est inexistant..

Tirage de lignes courant faible :

-Câble réseau :

- câble réseau catégorie 6

-Câble téléphone :

- câble réseau catégorie 6

- Câble Détection Incendie :

- Conforme aux normes en vigueurs (exp :nfs 61 932 (2008) et nfs 61 970 (2013)
- Le prestataire s'engage à ne pas perturber le fonctionnement de la détection incendie durant la durée des travaux. Il prend à sa charge tous câblages et programmations nécessaires. Il prend contact avec le chargé de travaux du centre hospitalier afin de l'informer de toutes modifications même provisoires qu'il compte effectuer. Il devra prendre contact avec le constructeur afin de connaître le zoning pour le raccordement et la **programmation des nouveaux détecteurs**.
- L'entreprise devra s'assurer que le libellé de l'adresse du détecteur correspond bien aux locaux sinon il devra faire effectuer l'adressage du détecteur.
- Lors d'une modification sur les lignes SDI ou CMSI, **l'entreprise devra mettre à jour le dossier SSI** (plans ainsi que le cahier de corrélation).
- **L'entreprise devra avertir à l'avance le responsable sécurité de toute intervention sur les lignes SDI et CMSI.Aucune intervention ne sera faite sans son accord**
- L'entreprise devra aussi programmer avec le responsable sécurité de la date de la venue du constructeur pour effectuer une nouvelle programmation.
- Tous les détecteurs ioniques qui seront dans la zone d'un projet, seront remplacés par des détecteurs optiques
- Lorsqu'un détecteur sera supprimé, il est formellement interdit de mettre une boite de raccordement ou de raccorder fil à fil dans les plafonds. L'entreprise devra refaire la liaison de détecteur à détecteur.
- Les détecteurs qui seront remplacé, le seront par des détecteurs optiques « I.SCAN+O »

- Les détecteurs seront étiquetés ' Zone – Ligne – Points
- Pour les détecteurs ioniques déposés (type SO12 ou DA14) l'entreprise devra prendre en compte L'arrêté du 6 Mars 2012 portant homologation de la décision n° 2011-DC-0253 Version consolidée au 21 mai 2015. L'entreprise doit délivrer une attestation de prise en charge des détecteurs ioniques. L'entreprise doit avertir le Responsable sécurité de l'établissement afin qu'il mette à jour la fiche de recensement des détecteurs ioniques

Consignes particulières

Consignations électriques ou climatisation : Elles sont à la charge du centre hospitalier et seront effectuées par les agents des services techniques, uniquement sur rendez-vous.

Les câbles emprunteront les chemins de câble respectifs situés généralement dans les faux plafonds (courant fort, courant faible) et seront attachés. Les anciens câbles qui ne servent plus seront déposés proprement. Dans les parties apparentes les câbles seront sous goulotte ou moulures.

- Tous les câbles seront repérés de chaque côté, avec leurs destinations respectives.
- Des étiquettes seront posées sur les prises RJ45 côté utilisateur (*N°local - N° de rack dans la baie si existante – N° de position*) et côté équipement actif (*N° du local utilisateur +n° de prise si plus de deux*) avec leurs destinations respectives. Dans les locaux où se logent les hubs informatiques, la fiche de renseignements sera complétée.

Exemple :

<u>Coté utilisation</u>	Cable	<u>coté répartiteur</u>
Ref de maintenance du répartiteur local utilisateur +position sur le répartiteur +N° de prise (si +de deux prises) (sur prise réseau au mur)		Ref de maintenance du +N° de prise (si +de deux (sur bandeau répartiteur)

Exemple 1 seule prise dans la pièce :

E001/B8 _____ ESS02/

Exemple 2 prises dans la pièce :

E001/B8 N°1 _____ ESS02/ N°1
E001/B9 N°2 _____ ESS02/ N°2

- Les liaisons réseaux installées seront testées et un rapport de recettage sera fourni à la fin du chantier.

Tirage de lignes courant fort :

- Une note de calcul sera fournie pour toute ligne provenant d'un tableau, hormis pour l'alimentation de prises 2P+T et éclairage, sauf demande particulière.
- L'identification des nouveaux disjoncteurs sera réalisée de façon propre (avec des étiquettes gravées ou imprimées), et définitive au niveau des armoires et coffrets.
- Les schémas électriques seront remis à jour :
 - ▶ la version papier réactualisé sera mise en place dans l'armoire
 - ▶ Une version informatique (au format Autocad sera remise aux services techniques du CHB.). Le schéma original sera fourni.

Autres consignes:

- **Rebouchage des trous :**

Dans les cloisons, mur, planchers seront réalisés avec des matériaux coupe feux. (en cas de mousse fournir le PV de conformité au service sécurité)

- **Appels Infirmières :**

Le prestataire s'engage à ne pas perturber le fonctionnement des appels infirmières durant la durée des travaux, Il prend à sa charge tous câblages et programmations nécessaires, et informe le chargé de travaux du centre hospitalier de toutes modifications même provisoires qu'il compte effectuer.

Accès aux locaux techniques Haute tension et Onduleurs :

L'accès sera autorisé uniquement sur présentation des titres d'habilitation indispensables aux réalisations des travaux prévus au CCTP. L'habilitation minimum est H2 + B2V ou BR pour tous travaux d'ordre électrique

La clé d'accès aux locaux à risque électrique (TGBT, onduleur...) sera remise au prestataire désigné par le pc sécurité.

Les consignations seront réalisées sur rendez-vous.

Plafond démontables :

Sur tout le cheminement des câbles réalisés les plafonds devront être remis en place. Une attention doit être apportée au démontage afin de conserver les éléments en bon état.

Dst/elec/doc/CCTP/fiche type... (2017/01)

LOT 6 - MENUISERIE BOIS

⇒ CONSISTANCE DES TRAVAUX

Outre les prescriptions règlementaires ou techniques, tous les travaux seront exécutés pour satisfaire aux DTU et normes en vigueur.

Les travaux du présent lot ont pour objet :

- ✓ Toutes les menuiseries existantes conservées seront révisées et remises en état si nécessaire ainsi que l'équipement, ferme portes, portes de gaines, etc...
- ✓ Dépose soignée de châssis fixes bois. (Pour réutilisation), et modifications de certaines.
- ✓ Fourniture et pose dans tous les locaux des menuiseries. Elles seront toutes en bois, portes pleines à parements stratifié (Cf. plan)
- ✓ Les portes à exigence de sécurité auront un degré coupe-feu conforme à la réglementation suivant affectation du local (CF-PF-) et tous les équipements spécifiques à caractère de sécurité (ferme porte, sélecteur, barres anti panique, etc...)
- ✓ Tous les bois seront traités fongicide, insecticide, les menuiseries catégorie 1, choix A pour les résineux, les panneaux de particules : CTB H – densité 650 kg m³ au minimum et contre plaques : CTBX.
- ✓ Toutes les portes devront posséder une serrure de sécurité dont l'ensemble sera géré par l'organigramme (passe partout général et partiel / variures). Elles seront choisies dans la gamme usage intense du fabricant tel que JPM-Bricard.
- ✓ Toutes les portes seront équipées de garnitures à rosaces type Normbau (béquille double ZD92F) blanc.



- ✓ Modifications de cimaises hautes et basses dans la circulation.
- ✓ Réalisation d'une nouvelle banque qui intégrera au niveau du plan de travail l'ensemble des réseaux nécessaires pour 4 postes de travail. La banque devra avoir des cloisons de séparation entre chaque poste de travail, au minimum une banque d'accueil PMR,

- ✓ Pour la banque l'entreprise fournira un plan dans son offre, un plan et une esquisse de la future banque.

⇒ **LOCALISATION :**

- ✓ N.1.02 : Révision porte, serrure.....
 - ✓ N.1.03 : Révision porte, serrure.....
 - ✓ N.1.04 : Révision porte, serrure.....
 - ✓ N.1.05 : Fourniture et pose de portes + Cadres (83/204), avec équipements. Fixation dans cloison en brique.
 - ✓ N.1.06 : Fourniture et pose de portes + Cadres (93/204), avec équipements.
Fourniture et pose d'une barre de rappel sur la porte « PMR »
 - ✓ N.1.07 : Révision porte, serrure.....
 - ✓ N.1.08 : Révision porte, serrure.....
Réalisation d'un placard technique (Habillage chauffe-eau 50L)
 - ✓ N.1.09 : Révision porte, serrure.....
Dépose et évacuation du placard en bois.
 - ✓ N.1.10 : Révision porte, serrure.....
Fourniture et pose de portes + Cadres (83/204), avec équipements. Fixation dans cloison en brique.
 - ✓ N.1.11 : Fourniture et pose de portes + Cadres (93/204), avec équipements, pour création local N.1.11Bis
Fourniture et pose d'une porte et cadre pour gaine technique. Elle sera en deux parties. Dimension 0.80*3.00m.(elle permettra l'accès sur le côté de la baie informatique du sol au plafond. Condamnation par verrou à bouton moleté, déverrouillage uniquement possible en rentrant dans le local.
- ⇒ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels que indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.

LOT 8 - PEINTURE

⇒ CONSISTANCE DES TRAVAUX :

- ✓ Après préparation de toutes les surfaces seront peintes, sur certaines cloisons une fibre de verre idem CHB sera appliquée et elles devront satisfaire aux divers essais, DTU. Les produits utilisés seront de marque et de réputation établis telles que SIKKENS, CORONA et de travaux soignés (ou similaire).
- ✓ Dans certains locaux il pourra être réclamé de la polychromie.
- ✓ Toutes les surfaces murs, cloisons, bois, fer, etc... de tous les locaux, y compris raccords.
- ✓ **Nettoyage avant réception :**

- Il sera effectué un nettoyage soigné de tous les locaux avant livraison

⇒ LOCALISATION :

- ✓ N.1.02 : Préparations des supports « murs, cloisons ».
Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 58m²)
Mise en peinture portes + cadres (2 portes + 2 cadres)
- ✓ N.1.03 : Préparations des supports « murs, cloisons ».
Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 47m²)
Mise en peinture porte + cadre (1 porte + 1 cadre)
- ✓ N.1.04 : Préparations des supports « murs, cloisons ».
Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 59m²)
Mise en peinture porte + cadre (1 porte + 1 cadre)
- ✓ N.1.05 : Préparations des supports « murs, cloisons ».
Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 61m²)
Mise en peinture porte + cadre (1 porte + 1 cadre).
Reprise de goutellette au niveau de l'ancienne porte (S :2m²)
- ✓ N.1.06 : Préparations des supports « murs, cloisons ».
Goutellette sur la nouvelle cloison, identique à l'existant (S :12m²)
Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 24m²)
Mise en peinture porte + cadre (1 porte + 1 cadre)
- ✓ N.1.07 : Préparations des supports « murs, cloisons ».
Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 62m²)
Mise en peinture portes + cadres (2 portes + 2 cadres)
- ✓ N.1.08 : Préparations des supports « murs, cloisons ».
Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 49m²)
Mise en peinture porte + cadre (1 porte + 1 cadre)

- ✓ N.1.09 : Préparations des supports « murs, cloisons ».
Goutellette sur la cloison (ancien placard), identique à l'existant (S :14m²)
Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 34m²)
Mise en peinture portes + cadres (2 portes + 2 cadres)

 - ✓ N.1.10 : Préparations des supports « murs, cloisons ».
Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 50m²)
Mise en peinture porte + cadre (1 porte + 1 cadre)

 - ✓ N.1.11 : Préparations des supports « murs, cloisons ».
Goutellette sur la nouvelle cloison, identique à l'existant (S :20m²)
Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 24m²)
N.1.11Bis :
Préparations des supports « murs, cloisons ».
Mise en peinture de toutes les parois verticales. (S : 15m²)
- ➡ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels que indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.

LOT 9 - REVETEMENT DE SOL

⇒ **CONSISTANCE DES TRAVAUX :**

- ✓ Les travaux du présent lot ont pour objet :
 - ✓ Dépose et évacuation des sols souples existants et plinthes....
 - ✓ Réalisation d'un ragréage

① **Fourniture et pose de sol plastique en lé soudées avec cordon d'appoint assorti :**

- ✓ Les sols seront en revêtement vinylique en lés dans une gamme de produit tel que GERFLOR matière confort U4 P3 ou similaire. L'exécution sera menée suivant les prescriptions du cahier technique d'exécution du fabricant. Tous les sols finis devront être rigoureusement identiques, sur les périmètres des pièces une remontée H 10 sur un profilé arrondi, barres de seuils, etc...
- ✓ Joints de dilatation application d'un traitement comprenant :
 - ✓ Calfeutrement du vide pour assurer l'étanchéité,
 - ✓ Fermeture par un joint de sol plat ne formant aucun ressaut (système constitué de 2 profilés métalliques scellés de part et d'autre reliés par un profilé souple serti).

⇒ **LOCALISATION :**

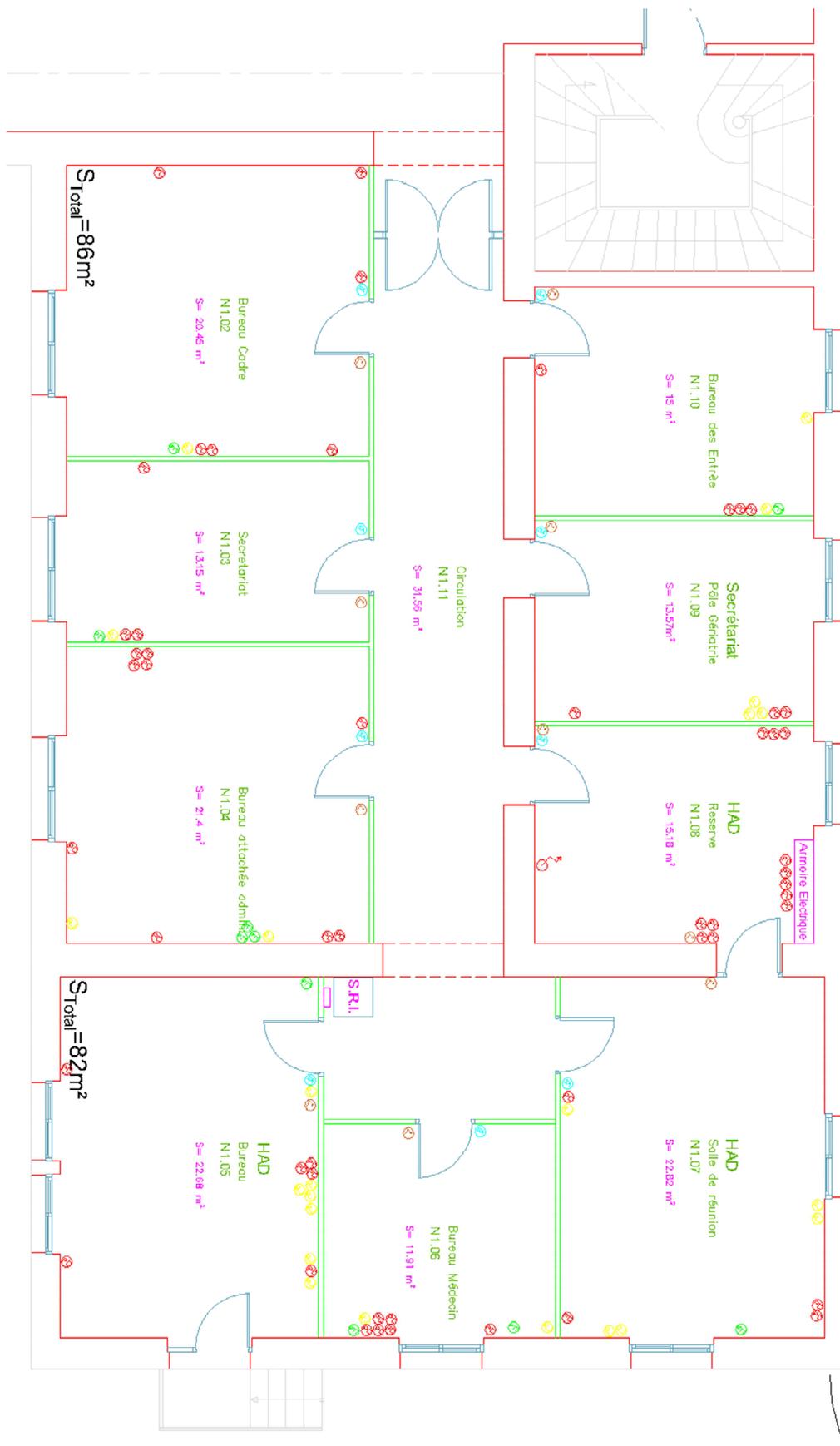
- ✓ N.1.02 : R.A.S.
- ✓ N.1.03 : R.A.S.
- ✓ N.1.04 : R.A.S.
- ✓ N.1.05 : Fourniture et pose d'une barre de seuil extra plate au niveau de la porte. (Qté : 1m)
- ✓ N.1.06 : Dépose du sol existant et des plinthes, mise en œuvre d'un ragréage et pose d'un nouveau sol pvc U4P3 avec remontée de plinthe (H=10 cm)
 - Surface : 7m²
 - Plinthe : 11 m
 - Fourniture et pose de barres de seuil :1 m
- ✓ N.1.07 : Fourniture et pose d'une barre de seuil extra plate au niveau de la porte. (Qté : 1m)
- ✓ N.1.08 : R.A.S.

- ✓ N.1.09 : Dépose du sol existant et des plinthes, mise en œuvre d'un ragréage et pose d'un nouveau sol pvc U4P3 avec remontée de plinthe (H=10 cm)
Surface : 13.34m²
Plinthe : 15 m
Fourniture et pose de barres de seuil :2 m

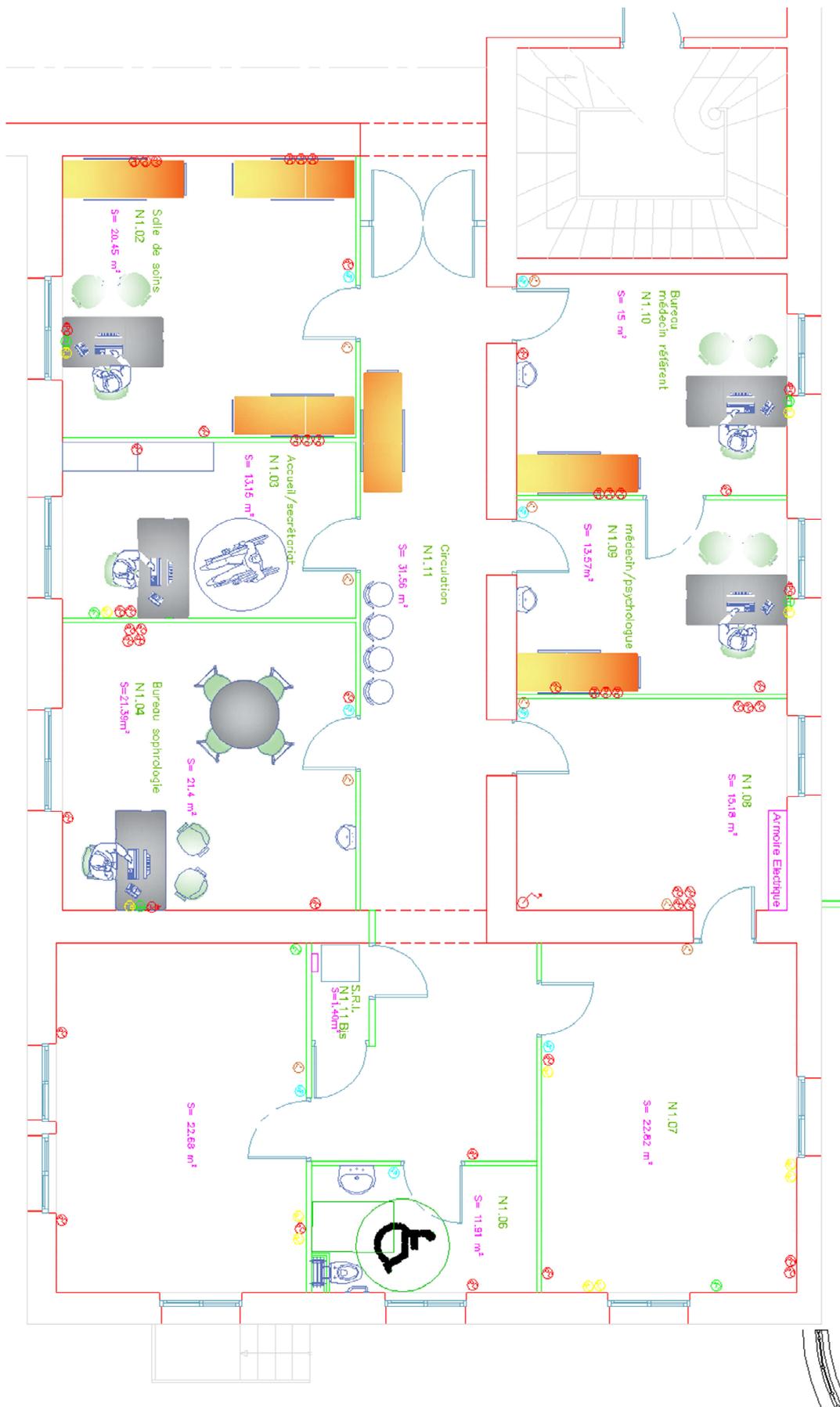
- ✓ N.1.10 : R.A.S.

- ✓ N.1.11 : Dépose du sol existant et des plinthes, mise en œuvre d'un ragréage et pose d'un nouveau sol pvc U4P3 avec remontée de plinthe (H=10 cm)
Surface : 11m²
Plinthe : 12 m
N.1.11Bis :
Fourniture et pose de barres de seuil :2 m

- ➡ Réalisation de tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages tels que indiqué sur le plan. Et suivant les normes en vigueur.



ETAT DES LIEUX



PROJET